

Les cursus Musique

Le conservatoire propose dans son cursus musique diplômant, une formation globale articulée autour de 3 pratiques fondamentales (instrument, formation musicale, pratique collective) :

Le Cycle 1

A partir de 7 ans / CE1

Instrument : 30 minutes

Formation Musicale (obligatoire) : 1h à 1h30

Pratique Collective (obligatoire) : durée variable, 2 pratiques collective au maximum dont 1 obligatoire

Fin de cycle 1 : évaluation pour l'obtention de l'attestation de fin de 1^{er} cycle.

Le Cycle 2

Instrument : 45 minutes

Formation Musicale (obligatoire): 1h30 à 1h45 , Enseignement théorique (FM, Analyse, Mao, Histoire de la Musique)

Pratique Collective (obligatoire) : durée variable

Fin de cycle 2 : évaluation pour l'obtention du Brevet de fin de 2^{ème} cycle.

Le Cycle 3

Instrument : 1 heure

Formation Musicale (obligatoire) : 2h à 2h15

Pratique Collective (obligatoire) : durée variable

Fin de cycle 3 : évaluation pour l'obtention du CEM (Certificat d'Etudes Musicales).

Le Cycle Personnalisé (non diplômant)

Le Cycle Personnalisé A (**CPA**) est accessible à partir de la validation par l'élève du 1^{er} cycle en Instrument et du 2^{FM2} en formation musicale, sur proposition du professeur et/ou demande motivée de l'élève.

Le Cycle Personnalisé B (**CPB**) est accessible aux élèves ayant suivis un CPA et dont la progression justifie cette évolution ou les élèves ayant obtenu leur brevet de fin de 2^{ème} cycle dans le cursus diplômant.

Instrument : CPA 30 minutes / CPB 45 minutes

Formation Musicale : dispense suivant attestation niveau

Pratique Collective (obligatoire) : durée variable

La durée du cycle personnalisé est de 2 à 3 ans et s'inscrit dans un projet artistique de l'élève.

Le Parcours Adulte (non diplômant)

Il existe 2 parcours adultes non diplômants d'une durée chacun de 3 années renouvelables. Le Parcours Adulte Débutant (**PAD**) et le Parcours Adulte Confirmé (**PAC**).

Les adultes n'étant pas prioritaires à l'inscription, ils peuvent être accueillis seulement en fonction des places disponibles.

Instrument : PAD 30 minutes / PAC 45 minutes PAC

Formation Musicale : uniquement en PAD suivant profil, durée 1 heure

Pratique Collective (obligatoire) : durée variable